

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

-----

**CANTON DE ROYAN**

-----

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 10.002**

L'An deux Mille Dix, le 4 Janvier à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 28 décembre 2009

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 28 décembre 2009

**ETAIENT PRESENTS** : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, M. FILOCHE, Mme GRAMMATICO, M. GONZALEZ, M. GUIARD, M. MERLE, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. STOFFAËS, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. CHABASSE représenté par M. PRUDENCIO  
Mme DUMAS représentée par M. DENIS  
Mme FAUQUET-MOLL représentée par M. FILOCHE  
Mme LEFEBVRE représentée par M. QUENTIN  
M. RICH représenté par Mme CROUÉ

**ETAIENT ABSENTS-EXCUSES** : Mme BOURDEAU, Mme MONNEREAU

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 26  
Nombre de votants : 31

Madame DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : Convention de prêt pour l'exposition « Les Mondes Invisibles des Pilotes de la Gironde » au Musée de Royan

**RAPPORTEUR** : Madame WILLMANN

**VOTE** : UNANIMITÉ

Depuis le 19 décembre 2009 et jusqu'au 2 mai 2010 a lieu au Musée de Royan une exposition intitulée « Les mondes invisibles des pilotes de la Gironde ». Dans ce cadre, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer avec le Département de la Charente-Maritime une convention de prêt relative à un plan aquarellé conservé aux Archives Départementales sous le n° 43 J 331.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du rapporteur,
- VU la convention de prêt de documents reçue en mairie le 22 décembre 2009,
- APRES en avoir délibéré,

### **DECIDE**

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer la convention de prêt pour l'exposition concernant un plan aquarellé n° 43 J 331 et destiné à l'exposition du Musée de Royan « Les mondes invisibles des pilotes de la Gironde ».

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 5 janvier 2010

Pour le Député-Maire,  
L'adjoint délégué,  
Bernard GIRAUD

## CONVENTION DE PRÊT POUR EXPOSITION

DEM No. 002

Entre :

Le Département de la Charente-Maritime, représenté par le Président en exercice, Monsieur Dominique BUSSEureau, dûment habilité par délibération de l'Assemblée Départementale en date du 20 mars 2008 portant élection du Président du Conseil Général et de la délibération de la Commission Permanente du 27 novembre 2009, agissant aux présentes par Monsieur Jean-Louis FROT, Premier Vice-Président du Conseil Général en application d'une délégation de signature qui lui a été donné par le Président du Conseil Général le 22 décembre 2008, ayant élu domicile en la Maison du département dont le siège est situé 85 boulevard de la République, 17000 La Rochelle.

ci-après dénommé le prêteur,  
d'une part

Et :

La Ville de Royan, représenté par son Député-Maire, en exercice M. Didier QUENTIN, habilité aux présentes par délibération du conseil municipal en date du 4 janvier 2010 exécutoire le 5 janvier 2010

ci-après dénommé l'emprunteur,  
d'autre part,

Exposé préalable :

Considérant que le musée municipal de la ville de Royan prépare actuellement une exposition intitulée « Les mondes invisibles des pilotes de La Gironde »,

Considérant que dans ce cadre, le musée souhaite obtenir le prêt d'un document conservé aux Archives départementales de la Charente-Maritime,

Considérant que les Archives départementales ont pour mission d'aider à la diffusion du patrimoine documentaire et historique du département,

Il a donc été convenu ce qui suit :

### ARTICLE 1 :

Le prêteur confie en prêt au musée municipal de la ville de Royan le document suivant conservé aux Archives départementales de la Charente-Maritime :

- 43 J 331 : *Corps impérial du Génie, direction de Rochefort, carte générale de la direction de Rochefort depuis cette place jusqu'à Bordeaux, avec le littoral de la côte depuis l'île d'Oléron jusqu'au bassin d'Arcachon (1813). Plan aquarellé.*

### ARTICLE 2 :

Le prêt de ce document est consenti du 1<sup>er</sup> décembre 2009 au 20 mai 2010 pour l'exposition intitulée « Les mondes invisibles des pilotes de La Gironde » qui se déroulera du 19 décembre 2009 au 2 mai 2010 au musée municipal de Royan.

### ARTICLE 3 :

L'emprunteur s'engage à assurer le document "clou à clou".

Les conditions de prise en charge, transport, d'exposition et de retour fixées par le prêteur sont précisées dans une notice intitulée « garanties exigées pour le prêt de documents » annexée à la présente convention et contractualisées. L'emprunteur s'engage à les respecter dans leur intégralité.

**ARTICLE 4 :**

Lors de son exposition, les documents seront accompagnés de la mention suivante : « Archives départementales de la Charente-Maritime », suivie de la cote.

**ARTICLE 5 :**

Le prêteur autorise l'emprunteur à reproduire les documents dans les seuls supports suivants : catalogue de l'exposition, plaquettes de communication liées à l'exposition, documents pédagogiques, à l'exclusion de toute autre utilisation, notamment sur internet. Les demandes concernant d'autres utilisations devront être adressées par écrit à la Direction des Archives départementales.

La mention de la collaboration avec le Conseil Général de la Charente-Maritime (Archives Départementales de la Charente-Maritime) devra être également mentionnée dans les différents supports de communication.

**ARTICLE 6 :**

Tout litige qui apparaîtrait dans l'application de la présente convention sera soumis au tribunal territorialement compétent.

**ARTICLE 7 :**

La convention est réciproquement consentie et acceptée par les parties aux conditions ci-dessus énoncées.

La Rochelle, le 6 janvier 2010

Le Président du Conseil Général  
de la Charente-Maritime,

Pour le Président

Jean-Louis FROST



P/ Le Député-Maire de Royan,  
L'Adjoint Délégué

Bernard GIRARD